

**Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Comité Directeur**

Séance ordinaire du 10 avril 2024
(dix avril de l'an deux mille vingt quatre)
sous la présidence de Mme Rachel BAECHTEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.

Votants (10) :

Mme Rachel BAECHTEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS,
Mme Marie-Madeleine STIMPL, M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF,
Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Catherine SIMON, Mme Denise HERTH,
Mme Silvana GIRARD.

Procurations de vote (2) :

M. Gilbert IFFRIG a donné procuration de vote à Mme Denise HERTH,
Mme Sandrine KITTLER WALCH a donné procuration de vote à Mme Silvana GIRARD.

Secrétariat de séance assuré par :

M. Patrice WINDHOLTZ, Attaché Territorial de la Ville de Rixheim.

◆◆◆◆ **SOUS-PREFECTURE**

11 7 AVR. 2024

DE MULHOUSE

Point 11 de l'ordre du jour

Secteur Enseignement

Subventions au titre des voyages pédagogiques et des sorties scolaires

Les Collèges de Rixheim et de Habsheim ont respectivement déposé 1 et 1 demandes de participation à des voyages pédagogiques et des sorties scolaires.

Précédemment, la prise en charge était limitée à 5 nuitées par projet et les participations étaient de :

- 13,00 € par élève et par nuitée lorsque le centre d'accueil est un établissement de catégorie A,
- 10,00 € par élève et par nuitée, dans les autres cas.

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2024, le Comité Directeur a souhaité simplifier ce dispositif et a opté pour une prise en charge de 12,00 € par élève et par nuitée, indépendamment de la catégorie du centre d'accueil et de la nature du voyage, mais en plafonnant la charge à 5 nuitées.

COLLEGE Capitaine Dreyfus de RIXHEIM :

Opération	Coût		Subvention proposée	
Voyage pédagogique Londres du 12 au 18 mai 2024 (45 participants + 4 accomp.)	49 participants x 77,33 € x 6 nuitées	22.736 €	49 participants x 12,00 € x 5 nuitées	2.940 €
			TOTAL	2.940 €

COLLEGE Henri Ulrich de HABSHEIM :

Opération	Coût		Subvention proposée	
Sortie scolaire Schaffhouse (CH) du 13 au 15 mai 2024 (27 participants + 3 accomp.)	30 participants x 112,50 € x 2 nuitées	6 750 €	30 participants x 12,00 € x 2 nuitées	720 €
			TOTAL	720 €

LE COMITE DIRECTEUR

décide, à l'unanimité :

- d'allouer une subvention de 2.940 € au Collège Capitaine Dreyfus de Rixheim et de 720 € au Collège Henri Ulrich de Habsheim au titre des voyages pédagogiques et des sorties scolaires,
- d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 93221 (Collèges) / compte 657382 (Subventions de fonctionnement aux établissements publics divers) du budget 2024.-

**SOUS-PREFECTURE
17 AVR. 2024
DE MULHOUSE**

◆◆◆◆

Délibéré comme dessus.
Pour extrait conforme.
RIXHEIM, le 11 avril 2024



La Présidente :

Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance :

Patrice WINDHOLTZ

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 24/04/2024